

■ **AMC Construction Management Sàrl**, à Carouge (G E) , budgétisation, planification, organisation et surveillance de travaux de construction pour le compte de tiers. (FOSC du 19.12.2002, p. 8). Capital porté de CHF 51'000 à CHF 100'000, par augmentation de la valeur nominale de la part sociale de l'associé Scalvi Roger de CHF 51'000 à CHF 100'000. La société est transformée en société anonyme conformément au bilan de transformation du 30-11-2002. Par conséquent la raison sociale devient: **AMC Construction Management SA**. Le capital social, entièrement couvert, est converti en capital-actions de CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Nouveaux statuts du 20.12.2002. Scalvi Roger n'est plus associé, ni gérant; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Perucca Pierre-André, jusqu'ici gérant, maintenant domicilié à Chêne-Bougeries, est administrateur unique avec signature individuelle. Réviseur: MB Fiduciaire SA, à Genève.  
Journal no 876 du 21.01.2003  
(00832224 / CH-660.0.536.997-2)